



MIDI-QUERCY
ENERGIES
CITOYENNES



Passez à l'autoconsommation photovoltaïque avec Midi Quercy Energies Citoyennes

Le prix de l'électricité augmente sans cesse,
le dérèglement climatique s'accroît,
l'électricité photovoltaïque devient de plus en plus compétitive,

...

il est grand temps de passer aux énergies renouvelables, et d'installer une production photovoltaïque ...

Mais vous ne parvenez pas à vous y retrouver parmi toutes les propositions ...

Nous allons tenter d'éclaircir tout cela ... et vous présentons les offres de Midi Quercy Energies Citoyennes

Alors, plus qu'à franchir le pas ...



Avoir du photovoltaïque chez soi, comment ça marche ?

Il existe 3 possibilités d'avoir une installation photovoltaïque chez soi, et le choix d'une des solutions dépendra de vos consommations électriques et de la taille de votre installation.

• **La vente totale de l'électricité** : Dans ce cas, vous vendez la totalité de la production photovoltaïque. Vous devez prendre contact avec un installateur QualitENR, qui vous fera un devis, et s'occupera éventuellement des différentes formalités avec ENEDIS pour le raccordement, la mairie pour la déclaration de travaux (si nécessaire), et le consuel pour la vérification de la conformité électrique. La puissance installée est limitée à 9 kWc (soit 20 à 24 panneaux et 40 à 48 m²).

Dans ce cas, il y a un raccordement direct entre votre installation PV et le réseau ENEDIS (sans lien électrique avec votre propre installation électrique). Chaque année, vous facturez à EDF OA (Obligation d'achat). La tarif d'achat est compris entre 23.95 c€/kWh (moins de 3 kWc) et 20.35 c€/kWh (entre 3 et 9 kWc). En général, la production est de l'ordre de 1000 à 1200 kWh/kWc.an, soit une facturation annuelle de l'ordre de 171 à 240 €/kWc.

• **L'autoconsommation partielle de l'électricité avec vente du surplus** : Vous consommez prioritairement votre production photovoltaïque pour vos besoins électriques.

o Lorsque votre consommation électrique (par ex : 1000 W) excède la production photovoltaïque (par ex : 350 W), le complément (650 W dans l'exemple) est automatiquement pris sur le réseau. Seul le complément est facturé par votre fournisseur d'électricité.

o Lorsque votre consommation électrique (par ex : 200 W) est inférieure à la production photovoltaïque (par ex : 700 W), alors l'excédent (500W dans l'exemple) est automatiquement injecté sur le réseau. Et chaque année, vous facturez à EDF OA (Obligation d'achat) la production que vous avez injecté sur le réseau au tarif de 13.39c€/kWh.

Pour ce type d'installation, une prime à l'investissement est versée : elle est de 510 €/kWc (moins de 3 kWc) ou de 380 €/kWc (entre 3 et 9 kWc).

Pour réaliser une installation en autoconsommation partielle, il faut prendre contact avec un installateur QualitENR, qui vous fera un devis, et s'occupera éventuellement des différentes formalités avec ENEDIS pour le raccordement, la mairie pour la déclaration de travaux (si nécessaire), et le consuel pour la vérification de la conformité électrique.

• **L'autoconsommation totale de l'électricité**. Dans ce cas, vous consommez la totalité de la production. Normalement, vous ne pouvez pas injecter d'excédent sur le réseau ENEDIS. Donc, généralement, ces installations sont de taille modeste (de 1 à 4 modules), et elles sont dimensionnées pour couvrir ce qu'on nomme le talon de consommation, c'est-à-dire la consommation d'électricité que l'on retrouve quasiment en permanence (box, réfrigérateur-congérateur, VMC, ...).

Dans le cadre de nos activités, **Midi Quercy Energies Citoyennes** accompagne ses sociétaires pour les petites installations d'**autoconsommation totale de l'électricité**.



Schéma en vente totale. Un compteur pour la production que vous vendez intégralement, et un compteur pour votre consommation.



Schéma en autoconsommation. Un seul compteur pour la production et la consommation. Le compteur compte la production que vous injectez sur le réseau et la consommation que vous soutirez du réseau.

En autoconsommation partielle, la production que vous injectez est rémunérée au travers d'un contrat d'achat.

En autoconsommation totale, le producteur s'engage à ne rien injecter sur le réseau.

Avoir du photovoltaïque avec Midi Quercy Energies Citoyennes et Solarcoop

Depuis 2022, **Midi Quercy Energies Citoyennes** a noué un partenariat avec la **coopérative Solarcoop**. SolarCoop a deux activités essentielles : la vente de kits complets pour de l'autoconsommation, et l'accompagnement de particuliers dans la définition d'installations PV et mise en relation avec des installateurs partenaires.

Pour répondre à l'**autoconsommation totale de l'électricité**, SolarCoop a conçu des kits complets comprenant :

- Les modules photovoltaïques (de 1 à 4 modules) et leur structure support
- Le ou les micro-onduleurs (1 micro-onduleur pour 2 panneaux), situés à proximité immédiate des panneaux, et transformant le courant continu (DC) fourni par les panneaux en courant alternatif (AC) 230 V directement utilisable.
- Les accessoires de câblage et un compteur d'énergie électrique (pour connaître sa production photovoltaïque)



Composition du kit Solarcoop

	Tarif estimatif	Puissance	Production estimative	Economie (*)
Kit 2 panneaux	1100 € TTC	750 Wc	Entre 800 et 900 kWh/an	De l'ordre de 175 €/an
Kit 4 panneaux	1900 € TTC	1500 Wc	Entre 1600 et 1800 kWh/an	De l'ordre de 350 €/an

En pratique, si vous posez votre kit sur la terrasse, vous pourrez directement le raccorder à la prise 230 V, que vous avez certainement sur la terrasse. Au lieu de soutirer de l'électricité de cette prise, vous injecterez l'électricité dans cette prise, qui sera ensuite « dispatchée » dans le reste de l'habitation pour alimenter la VMC, la box, ...

Dans le cadre de ce partenariat, nous organisons des **livraisons groupées de kits photovoltaïques**. La livraison groupée permet de réduire les coûts de transport d'une part, mais c'est aussi l'opportunité, lorsque chacun vient prendre possession de son kit, de prendre ensemble un temps d'explication sur le montage et le raccordement du kit.

Vous êtes tentés par l'aventure, alors rejoignez-nous pour la prochaine livraison en nous contactant à

contact@midiquercyenergies.fr

L'offre de livraison groupée est réservée aux sociétaires.

(*) Avec une autoconsommation totale de la production et un tarif de l'électricité de 0.2€/kWh

Des installations chez nos sociétaires



Pour en savoir plus, des ressources utiles

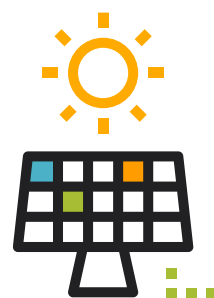
Qualit'ENR : <https://www.qualit-enr.org>

Photovoltaïque info : <https://www.photovoltaique.info>

Plaquettes ADEME :

[Autoconsommation photovoltaïque](#)

[L'électricité solaire](#)



Qui sommes nous ?

Midi Quercy Energies Citoyennes est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, créée en décembre 2017, ayant pour objectif de développer les énergies renouvelables au travers de la réalisation d'installations, tout en maîtrisant le développement de ces installations afin qu'elles profitent aux habitants du territoire. Midi Quercy Energies Citoyennes fait partie des structures œuvrant à la transition énergétique citoyenne, en redonnant du pouvoir au citoyen qui deviennent ainsi acteurs. Midi Quercy Energies Citoyennes bénéficie du support du Pays Midi-Quercy et d'une aide de la région Occitanie dans le cadre du programme « 1€ citoyen = 1€ Région ».

Nos installations

A mi-2023, 10 installations photovoltaïques ont déjà été réalisées par Midi Quercy Energies Citoyennes. Ces 10 installations totalisent une puissance de 620 kWc, assurant une production annuelle de 750 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 250 à 300 foyers



Envie de devenir acteur ?

Vous pouvez devenir acteur en prenant des parts sociales de la coopérative (à partir de 50 €). Devenir sociétaire permet de contribuer à la reprise en main de l'énergie par les citoyens, d'être une cheville ouvrière et décisionnaire dans le développement des installations d'énergies renouvelables et de contribuer à l'effet levier de l'investissement citoyen ou à la démonstration du « ensemble on est plus fort ».



Midi Quercy Energies Citoyennes

SCIC SA à capital variable

12, rue Marcellin Viguié

82800 Nègrepelisse

midiquercyenergies.fr

contact@midiquercyenergies.fr